

PEINTURE À RETOMBÉES SÈCHES ÉMAIL ALKYDE D'INTÉRIEUR 10190

Produit à base de solvant, fini semi-brillant

Fiche technique

SPRAY MASTER
from / par **DULUX**

Spécifications techniques (21 °C (70 °F))

Solides par volume :	49 % (± 1 %)
Solides en poids :	71 % (± 1 %)

Composés organiques volatils (COV)*

Selon ASTM D3960-05 :	< 400 g/L
Réglementation canadienne :	< 400 g/L

Couleur

10190 Blanc *peut être teinté.*

Niveau de lustre **Finis semi-brillant**

• Brillance à 60° :	13 – 25 %
• Lustre à 85° :	non disponible

Couverture pratique

25 à 30 m² (270 à 325 pi²) par 3,78 litres
7 à 8 m² par litre

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

Type de résine

Alkydes

Viscosité* Prêt à utiliser (55 à 75 unités Krebs)

Spécification de fabrication, la viscosité de travail peut varier.

Inflammabilité	Inflammable
Point d'éclair*	13 °C

Épaisseurs requises du film*

• Mouillé :	125 à 151 µm 4,9 à 6,0 mils
• Sec :	62 à 74 µm 2,4 à 2,9 mils

Temps de séchage* à 77 °F / 25 °C – 50 % HR

Sec au toucher : 30 minutes

Recouvrir : 6 à 8 heures

Avant de nettoyer : 7 jours

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

IMPORTANT : Les pièces fermées doivent être bien ventilées afin de prévenir l'accumulation de vapeurs pendant l'application, ce qui pourrait nuire au temps de séchage, à l'adhérence et aux propriétés d'assèchement des retombées.

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

* Source des données techniques: 10190

Description du produit

SPRAY MASTER 10190 fini semi-brillant est un revêtement aux retombées sèches de haute qualité à base de solvant. Il est conçu pour une application professionnelle par pulvérisation sur les plafonds intérieurs qui sont à une hauteur de 3 m (10 pi) ou plus dans les immeubles industriels, commerciaux et institutionnels.

Avantages

- La poussière de pulvérisation peut être enlevée à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur dans les 6 heures qui suivent l'application
- Pouvoir cachant élevé
- Excellente adhérence
- Très bonne résistance à la rouille instantanée
- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

Utilisations prévues

- Travaux neufs et d'entretien.
- Plafonds intérieurs et platelages de toit dans les usines et établissements où les plafonds sont à une hauteur d'au moins 10 pieds.
- Surfaces en bon état et convenablement préparées: Métaux ferreux exempts de rouille et surfaces déjà peintes.
- Surfaces en bon état et convenablement apprêtées : Métaux galvanisés exempts de rouille béton, maçonnerie, bois, gypse, etc.
- Recommandé pour usage dans les zones non exposées aux produits chimiques ou à leurs vapeurs.

Homologations

- MPI^{MC} – Catégorie 225, Retombées sèches, alkyde, (MPI lustre 5)

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.



Disponible aux magasins Bétonel-Dulux au Québec et aux magasins Dulux ailleurs au Canada

avril 2017

PRÉPARATION DE LA SURFACE

Les surfaces doivent être propres, sèches et exemptes de toute saleté, de farinage, de graisse, de cire, de rouille ou de peinture écaillée. Nettoyer avec un nettoyant approprié au contaminant.

Surfaces de métal : Bien laver à l'essence minérale et assécher avec des chiffons propres. Bien laisser sécher. Apprêter le métal galvanisé.

Surfaces déjà peintes : Éliminer les taches causées par la moisissure avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel et 3 parties d'eau). Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de protection. Rincer à fond à l'eau et bien laisser sécher. Poncer les surfaces brillantes pour assurer l'adhérence. Éliminer les résidus de ponçage. Réparer les endroits endommagés et retoucher à l'apprêt ou apprêter la surface entière, au besoin.

Surfaces non peintes de bois : Poncer pour obtenir une surface lisse. Éliminer les résidus de ponçage. Sceller tous les nœuds et les veines de résine avec de la gomme laque avant d'apprêter toute la surface.

Surfaces non peintes de plâtre, de gypse, de béton, de stuc ou de maçonnerie : Les surfaces neuves de plâtre ou de béton doivent être âgées d'au moins 30 jours et être entièrement sèches avant d'être peintes. Enlever la poussière de la surface et apprêter avec un apprêt-scelleur au latex.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition aux substances dangereuses susceptibles de se dégager pendant la préparation de la surface.

AVERTISSEMENT ! Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Application : N'UTILISER QUE DANS UN ENDROIT BIEN AÉRÉ. Ce produit est prêt à l'emploi, ne pas le diluer. Brasser le produit à fond avant de l'appliquer et fréquemment pendant l'usage. Maintenir fermés les contenants non utilisés.

Conditions d'application : Assurer une bonne ventilation et appliquer seulement lorsque la température ambiante et de la surface est entre 10 °C (50 °F) et 30 °C (86 °F).

Outils

- Pulvérisateur (sans air)* : – Taille de buse : 0,015 à 0,019 po
– Pression : 2300 à 2700 lb/po²

* Les recommandations de pulvérisation peuvent varier selon le fabricant de l'équipement.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Nettoyage : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils avec de l'essence minérale immédiatement après usage.

Danger de combustion. Les matériaux, utilisés avec ce produit, tels les chiffons, peuvent s'enflammer spontanément. Après utilisation, mettre les chiffons dans l'eau ou les sécher à plat, puis les jeter.

SYSTÈMES RECOMMANDÉS

Deux couches de finition sont recommandées sur toutes les surfaces pour une meilleure durabilité et apparence.

Surfaces déjà peintes et en bon état :

Peinture au latex

- Aucun apprêt requis
- SPRAY MASTER 10190

Peintures à l'alkyde

- Aucun apprêt requis
- SPRAY MASTER 10190

Surfaces neuves ou réparées:

Gypse, composé de remplissage durci et sec, plâtre neuf et sec :

- Dulux X-Pert 11000 – une couche sur toute la surface.
- SPRAY MASTER 10190

Béton, stuc ou maçonnerie :

- Dulux X-Pert 11000 – une couche sur toute la surface.
- SPRAY MASTER 10190

Bois :

- Gripper de Dulux 60000 – une couche sur toute la surface
- SPRAY MASTER 10190

Métaux ferreux :

- Aucun apprêt requis
- SPRAY MASTER 10190

Métaux non ferreux et galvanisés :

- Gripper de Dulux 60000 – une couche sur toute la surface
- SPRAY MASTER 10190

Entreposage et transport : Garder ce produit au sec et au frais.

Élimination : Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

Mesures de sécurité : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Entreposer dans un lieu sûr. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Porter l'équipement de protection personnelle requis; gants et équipement de protection des yeux ou du visage. Éviter le contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer les brumes de pulvérisation. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver soigneusement après manipulation. **Danger :** Liquide et vapeurs très inflammables. Nocif par inhalation. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (système nerveux central (SNC)). Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Émet des fumées toxiques lorsque chauffé. **Premiers soins :** En cas de malaise ou de surexposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Ce produit contient de la silice cristalline pouvant causer le cancer du poumon ou la silicose. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière de ponçage des surfaces ou aux brumes de pulvérisation. Une exposition répétée à de fortes concentrations de vapeurs peut causer une irritation du système respiratoire et des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. L'inhalation de concentrations de vapeurs ou de brumes de pulvérisation supérieures aux limites d'exposition préconisées provoque des maux de tête, de la somnolence, des nausées et peut aboutir à une perte de connaissance ou à la mort. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Un contact prolongé ou répété peut éventuellement assécher la peau et provoquer une irritation. Se laver soigneusement après manipulation.

Informations d'urgence relatives aux déversements : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

Pour des renseignements sur les produits, composer : 1 800 387-3663

www.dulux.ca

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc., Dulux et X-pert sont des marques déposées d'AkzoNobel, et sont utilisées sous licence au Canada seulement par PPG Revêtements Architecturaux Canada Inc. Le Multi-Coloured Swatches Design est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc. MPI est une marque de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ». LEED est une marque déposée de « US Green Building Council ».



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Cette fiche technique, n° 10190 remplace toutes les versions antérieures. Édition avril 2017